



Pointe à Pitre, le 05 juin 2019

Madame la Directrice Générale
De l'Agence de Santé Guadeloupe
Saint-Martin Saint-Barthélemy
Rue des Archives
Bisdary
97113 GOURBEYRE

NR/CHUG/DG/2019-98/CZ/GC/VG
Sec.dg@chu-guadeloupe.fr

Objet : URGENT - Alerte sur l'approvisionnement de médicaments vitaux

Madame la Directrice générale,

La dette fournisseur du CHU de la Guadeloupe est un sujet connu de nos instances nationales. La pharmacie à usage intérieur de l'établissement n'est pas épargnée par les retards de paiement même si je m'emploie à préserver autant que possible ce secteur afin de conserver la confiance des laboratoires partenaires.

Le responsable de la pharmacie m'alerte cependant d'une rupture d'approvisionnement critique de la part de deux laboratoires, ruptures dont les conséquences à court terme peuvent engendrer des conséquences dramatiques pour les patients pris en charge. Ces produits sont :

- L'Actilyse : les patients atteints de thromboses artérielles doivent bénéficier de l'Actilyse afin de prévenir les infarctus du myocarde, les accidents vasculaires cérébraux et les embolies pulmonaires. Le CHU dispose d'un stock de seulement 48 heures (11 flacons de 10mg, 10 flacons de 50mg), le laboratoire Boehringer-Ingelheim refusant de répondre aux commandes de dotation pour retard de paiement, ou se borne à livrer la moitié des commandes. Je vous précise que les factures liquidées des mois de février, mars et avril ont été intégrées à la liste prioritaire de paiement du mois de juin. 20 patients doivent bénéficier d'Actilyse tous les mois et le CHU fonctionne actuellement en schéma dégradé par l'aide d'autres structures du territoire (CHUM, CHBT), qui attendent elles-mêmes le remboursement du CHU. Ce dernier constitue le seul recours pour les patients de Guadeloupe. Le recours aux transports aériens urgents devient préoccupant et insécurise fortement les prises en charges comme les professionnels.
- Le sufentanil. Le stock de sufentanil arrive à épuisement (6 jours d'avance pour les formes IV). Le laboratoire MYLAN bloque les livraisons pour les mêmes raisons.


- Les flacons d'hémoculture. Le CHU ne dispose plus de flacons d'hémoculture depuis le 1^{er} juin et la calcémie et la magnésémie ne sont désormais plus dosables. Le laboratoire Biomérieux bloque les livraisons pour les mêmes raisons. Le risque de décès sur infection grave est majoré.
- La morphine. Le CHU ne dispose plus de morphine 100 mg pour les pompes, ni de morphine en petit dosage (1mg/mL) pour l'anesthésiologie, du fait du refus du fournisseur OCP de livrer les produits. L'absence de stupéfiants engendre comme vous le savez l'absence d'anesthésie et donc l'absence de prise en charge de la douleur.

Face à ces blocages, j'ai assuré à ces laboratoires que l'ensemble des dettes fournisseurs seraient payées malgré les retards rencontrés et que la pharmacie figure sur la liste des paiements prioritaires. Je n'ai pu rassurer ces partenaires.


De par la loi, le directeur général de l'A.R.S. assure la sécurité sanitaire du territoire la continuité et la permanence des soins. Cette sécurité me semble aujourd'hui potentiellement compromise et je vous demande dans quelle mesure une réquisition de ces laboratoires, pour l'approvisionnement de ces produits bien spécifiques, et vitaux, serait envisageable a minima à titre temporaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, mes respectueuses salutations.

Le Directeur Général



Gérard COTELLON



Copie :

Dr Michel ROUSSE Anesthésiste-Réanimateur, Hygiéniste, Correspondant d'Hémovigilance
 Dr Claude SAINLO, Pharmacien-Chef
 Dr Audrey CARPIN ANCEDY, Pharmacienne
 Pr Michel CARLES, Chef de Pôle Soins Critiques
 Pr Annie LANNUZEL, Chef de Pôle Médecine
 Dr Delphine DELTA, Chef de Service des Urgences
 Dr Bruno JARRIGE, Vice-Président de la CME
 Pr Suzie DUFLO, Présidente de la CME
 Dr Laurent LARIFLA, Chef de Service de la Cardiologie
 ARS : Dr Jocelyne OTZ, Dr Patrick SAINT MARTIN